

Communiquer, informer et mettre en réseau

Animation d'un site d'information tout public sur le patrimoine :
www.associations-patrimoine.org

► Mis en ligne en septembre 2001, il est aujourd'hui une référence dans son domaine avec plus de 12 000 abonnés à sa lettre d'information électronique bimensuelle.

► Ce portail internet a pour but : d'informer de l'actualité du patrimoine en général, de constituer un annuaire en ligne des associations du patrimoine, de proposer des informations pratiques sur la législation du patrimoine, des liens Internet vers les administrations, etc.



► C'est également un lieu d'échanges qui permet de mettre en relation les associations entre elles avec la possibilité de partager leurs expériences, leurs études, leurs recherches et leurs domaines d'interventions : les associations membres peuvent se faire connaître et communiquer au-delà de leur sphère locale en y présentant leurs actions et en diffusant le programme de leurs activités.

Participation et représentation lors d'événements ponctuels (ex : le Salon International du Patrimoine Culturel à Paris).

La présence de la Fédération lors de manifestations et de colloques autour du patrimoine est l'occasion de présenter et de faire connaître ses actions et son réseau (environ 400 adhérents à travers la France dont majoritairement des associations et quelques particuliers).

Aider, conseiller et soutenir

Patrimoine-Environnement porte la voix des associations du patrimoine et leur prête assistance :

► Orientation vers des structures spécialisées et compétentes face à des demandes très diverses chaque jour : comment empêcher la destruction d'un site ou d'un monument menacé ? Comment restaurer un édifice en respectant les techniques traditionnelles ? Où se former ? Comment financer son projet ? etc.

► Services juridiques pour ses adhérents à l'aide de chroniques et de consultations (démolition, projet immobilier, fiscalité, assurance...).

► Organisation d'ateliers d'informations en régions avec le soutien de la Fondation du Patrimoine sur des thématiques variées : urbanisme, bâti ancien, églises ...

► Organisation d'un colloque annuel national : les Journées juridiques du patrimoine.

► Participation aux débats nationaux sur le patrimoine et les paysages au sein de la Conférence nationale des associations de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager (réunissant les associations du "G8 Patrimoine" et le Ministère de la Culture et de la Communication), de la Coordination des fédérations des associations de culture et de communication (COFAC), du Conseil national de la vie associative (CNVA) et de l'ICOMOS (pour le patrimoine mondial).



La Fédération soutient les initiatives de sauvegarde du patrimoine et des paysages menées par les associations et mène des actions ponctuelles contre les menaces les plus graves qui pèsent sur le patrimoine à l'aide de pétitions, campagne de presse, recours gracieux et actions en justice, etc.

► Intervention auprès des pouvoirs publics pour la défense du patrimoine mondial : éoliennes au Mont St Michel, la Femme-Loire - statue monumentale sur les bords de Loire à Tours (37), urbanisation d'un site littoral en baie de Morlaix (29)

► Action en justice, recours contre des projets de construction portant atteinte au paysage et au patrimoine : déviation de Beynac (24), parking à Provins (77), showroom à Bougival (78)

► Campagne de presse pour la défense du patrimoine national ou emblématique : défense de l'Hôtel de la marine à Paris, des moulins à eau menacés par une circulaire ministérielle, des remparts Vauban sur l'Île de Ré...

► Aide à la reconnaissance des associations pour participer et être consultées lors de l'élaboration ou révision des documents d'urbanisme ou pour obtenir un agrément au titre de la protection de l'environnement.



Tous droits réservés

Sensibiliser et éduquer

Attachée à sensibiliser le public à la nécessité de sauvegarder le patrimoine et les paysages qui l'entourent, la Fédération mène de nombreuses actions pour faire connaître ce patrimoine :

► Coordination de la Journée du patrimoine de pays et des moulins aux côtés d'autres associations nationales



© Maison de la vie rurale

Depuis 1998, cette manifestation nationale a lieu chaque année en juin, en association avec Maisons Paysannes de France, la FFAM (Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins), la CAPEB et les Architectes du patrimoine. Elle a pour but de promouvoir auprès du grand public le bâti ancien, les paysages et les savoir-faire traditionnels grâce à de nombreuses animations (environ 1500 dans toute la France).

► Organisation du concours national du « Meilleur petit journal du patrimoine » destiné aux scolaires

Cette mission d'éducation, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale et soutenue par la Fondation du Patrimoine, propose à des classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème de réaliser un petit journal sur le patrimoine bâti de leur commune en lien avec un thème différent chaque année. Les lauréats gagnent des abonnements au magazine Arkéo Junior.



► Publications diverses

La Fédération publie des guides pratiques à destination des responsables associatifs et des collectivités locales (Guide pratique de l'Élu : patrimoine, paysages, Guide pratique de l'association engagée "Ester en justice", participation au Guide sur la valorisation des églises édité par les revues Signes d'aujourd'hui et Narthex), des fiches pratiques pour les associations (Comment créer une association, Comment la faire vivre) et des dossiers de ressources documentaires (Urbanisme, éoliennes, églises, bâti ancien). Patrimoine-Environnement collabore également à des publications de la Documentation Française et du Cerphi.